

## Conditions générales et particulières de ventes en ligne

### Maison de la Pierre du Sud de l'Oise

#### ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales et particulières de ventes en ligne sont conclues entre d'une part, Creil Sud Oise Tourisme/ La Maison de la Pierre, dont le siège social est basé au 6, avenue Jules Uhry – 60100 CREIL pour l'Office de Tourisme Creil Sud Oise sis au siège à Creil et la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise située 22 rue Jean Jaurès à Saint-Maximin (N° d'immatriculation : IM060180001 - RCP professionnelle auprès de SMACL Assurances n° contrat 286495/G – Rue Salvador Allende 79 031 Niort Organisme de Garantie financière : APST – 15 Avenue Carnot 75 017 Paris), ci-après dénommé « La Maison de la Pierre » via son prestataire de service OpenBillet et le portail de paiement de la Direction générale des Finances Publiques et d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site Internet [www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr) dénommée ci-après « l'acheteur ».

L'utilisation du service de billetterie de La Maison de la Pierre, de toute fonctionnalité de ce service disponible à l'adresse [www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr), implique l'acceptation expresse, préalable, pleine et entière par l'acheteur des présentes Conditions Générales de Vente.

Le non-respect par l'acheteur des obligations souscrites aux termes des présentes Conditions Générales de Vente, et en particulier en cas de fraude ou de toute tentative de fraude, de revente de billets et de tout incident de paiement du prix d'une commande, pourra entraîner la suspension de l'accès au service de billetterie en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourrait solliciter La Maison de la Pierre. En conséquence, La Maison de la Pierre se réserve le droit de refuser toute commande d'un acheteur avec lequel existerait un tel litige.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Creil Sud Oise Tourisme.

#### ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes conditions générales de vente pour les ventes en ligne visent à définir les modalités et obligations réciproques des parties, ainsi que les différentes étapes du processus de commande. Aussi, toute commande effectuée sur le site de la Maison de la Pierre sera soumise aux conditions générales, ainsi qu'aux conditions particulières ci-après pouvant régir l'achat de certains services ou prestations proposées ou associées.

#### ARTICLE 3 – VENTE ET PRESTATION

Les prestations proposées à la vente sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible, dans la limite des places disponibles. Toutefois, si des erreurs ou omissions se sont produites dans cette présentation, la responsabilité de la Maison de la Pierre ne peut être engagée.

Les illustrations, photos des produits à l'appui du texte n'entrent pas dans le champ contractuel.

#### MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE

> 22 rue Jean Jaurès 60740 Saint-Maximin  
03 44 61 18 54 | [contact@maisonpierre-oise.fr](mailto:contact@maisonpierre-oise.fr)  
[www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr) | [f](https://www.facebook.com/maisondelapierresudoise)/maisondelapierresudoise

L'acheteur, qui souhaite réserver un service doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées,
- valider les conditions générales de vente,
- valider sa commande après l'avoir vérifiée,
- confirmer sa commande et effectuer son règlement par carte bancaire.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

La Maison de la Pierre communiquera par courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée.

#### **ARTICLE 4 – PRIX DES PRESTATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT**

Les prix sont présentés en TTC en euros.

Les règlements s'effectueront par carte bancaire des réseaux cartes bleues / VISA et EUROCARD / MASTER-CARD (solution PAYFIP en paiement sécurisé).

Tous les règlements doivent être effectués le jour même de la réservation uniquement par carte bancaire. Un paiement intégral et immédiat est requis pour toute commande effectuée sur le site Internet via le portail dédié de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) PayFip (Titres Payables sur Internet).

Sécurisation des paiements - Le système de paiement est fourni par la Direction Générale des Finances Publiques via son outil dédié PayFip. La totale confidentialité des informations bancaires est assurée par les services de la DGFIP et sont sécurisées. En conséquence, les coordonnées de la carte de crédit du client ne transitent jamais sur le réseau et ne sont pas collectées par la Maison de la Pierre ni sont prestataire OpenBillet. Le paiement est directement effectué auprès du teneur de compte du Régisseur de recettes au service Dépôts de Fonds au Trésor de la DGFIP.

En cas de refus du réseau central des cartes bancaires, La Maison de la Pierre se réserve le droit d'annuler la réservation.

Toute commande de prestation vaut acceptation des prix et descriptions des produits à la vente.

Un justificatif de paiement sera automatiquement consultable par l'acheteur, à l'issue de la transaction, sur l'adresse mail qu'il aura renseignée au préalable. Le compte bancaire de l'acheteur sera débité du montant de la commande, dès la validation finale de la transaction.

Votre compte bancaire sera débité du montant de la commande, dès la validation finale de la transaction dans le cas d'un Paiement sécurisé CB, à l'exception du cas où vous seriez en débit différé auquel cas ce débit sera effectif sur votre compte bancaire en fin de mois.

La réservation n'est prise en compte qu'après paiement total à l'avance.

Toute autre prestation non comprise dans la réservation initiale donnera lieu à une facturation supplémentaire payable avant la prestation.

#### **ARTICLE 5 – CONTRÔLE DES BILLETS**

Le contrôle des billets est effectué par les agents de Creil Sud Oise Tourisme, la Maison de la Pierre ou le prestataire organisateur de la prestation, sous sa responsabilité. Un billet ne peut être présenté qu'une seule fois au point de contrôle.

#### **MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE**

> 22 rue Jean Jaurès 60740 Saint-Maximin  
03 44 61 18 54 | [contact@maisonpierre-oise.fr](mailto:contact@maisonpierre-oise.fr)  
[www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr) | [f](https://www.facebook.com/maisondelapierresudoise)/maisondelapierresudoise

Creil Sud Oise Tourisme et la Maison de la Pierre se réservent le droit de contrôler l'identité de l'acheteur au point de contrôle. L'acheteur doit donc obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour.

## **ARTICLE 6 – UTILISATION ET VALIDITÉ DES BILLETS**

Les billets sont uniquement valables s'ils sont présentés sur smartphone ou imprimés sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso. Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables.

En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, l'acheteur devra imprimer à nouveau son fichier pdf. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, l'acheteur devra s'assurer que les informations écrites sur le billet, ainsi que le QR code sont bien lisibles.

Les billets sont uniquement valables pour l'événement ou la prestation qu'ils concernent, à la date, l'heure et aux conditions figurant sur les dit billets. Ces titres doivent être conservés jusqu'à la fin de l'événement ou de la prestation.

## **ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR**

Le refus de la prestation par l'acheteur, ou tout autre motif quel qu'il soit ne saurait constituer une cause de remboursement.

L'acheteur atteste posséder toute la capacité et l'autorité nécessaire pour conclure le présent accord et exécuter les obligations résultant des présentes conditions générales.

## **ARTICLE 8 – RETRACTATION, REMBOURSEMENT ET ANNULATION**

Les présentes conditions de rétractation, de remboursement et d'annulation ne sont pas applicables à tous les billets vendus par La Maison de la Pierre.

### **8.1 Rétractation**

Conformément à l'article L221-28-12° du Code de la Consommation, le droit de rétraction ne peut être exercé pour les contrats « de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ».

Les droits de rétractation pour de la billetterie de visites guidées, de stages, d'initiation ou autres billetteries ne s'appliquent pas.

### **8.2 Remboursement et échange**

Le ou les billets ne peuvent être ni échangés, ni remboursés, même en cas d'intempéries, même dans l'hypothèse où le billet n'aurait pas été utilisé par l'acheteur.

### **8.3 Annulation ou report d'un événement**

La Maison de la Pierre se réserve le droit d'annuler ou reporter une réservation, de stage ou initiation dans le cas où il ne pourrait pas assurer la prestation choisie par l'acheteur dans les meilleures conditions. Dans ce cas, La Maison de la Pierre pourra proposer à l'acheteur le report de la prestation à une date ultérieure. L'acheteur pourra refuser cette proposition de report et la prestation lui sera alors intégralement remboursée par chèque. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acheteur et contre remise du billet.

## **MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE**

> 22 rue Jean Jaurès 60740 Saint-Maximin

03 44 61 18 54 | [contact@maisonpierre-oise.fr](mailto:contact@maisonpierre-oise.fr)

[www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr) | [f](https://www.facebook.com/maisondelapierresudoise)/maisondelapierresudoise

## ARTICLE 9 – SUR LES DIFFÉRENTES CLAUSES DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Si l'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales sont tenues à un quelconque moment pour non valide, ou déclarées comme telles, en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction civile, les autres stipulations conserveront toute leur valeur et leur portée.

## ARTICLE 10 – RESPONSABILITÉ

### 10.1 Responsabilité de la Maison de la Pierre

La Maison de la Pierre, dans le processus de vente en ligne, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

### 10.2 Responsabilité en cas de perte ou vol du billet

A la demande du client, La Maison de la Pierre pourrait envoyer les billets. La Maison de la Pierre n'est pas responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet et notamment en cas d'incident qui surviendrait pendant l'acheminement des billets lorsque la livraison par courrier est choisie par l'acheteur.

### 10.3 Responsabilité quant au déroulement d'une prestation

La Maison de la Pierre n'est pas responsable du déroulement d'une prestation dont il n'est pas organisateur (modification du contenu, changement des horaires...) ou le cas échéant, de son annulation.

De même, La Maison de la Pierre décline toute responsabilité pour les dommages subis, par quelle que cause que ce soit, par les effets, objets, ou matériels apportés par les clients.

### 10.4 Responsabilité de l'acheteur lors de la prestation

L'acquisition d'un billet emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de la prestation. L'acheteur se conformera strictement au règlement sous peine de voir sa responsabilité engagée.

## ARTICLE 11 – DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°2018-493 du 20 juin 2018, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

La Maison de la Pierre se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs telles que les noms et prénoms, adresses, numéros de téléphone et adresses mail.

Ces données peuvent être conservées et utilisées pendant 3 ans maximum :

- dans le cadre du traitement et du suivi de la commande de l'acheteur,
- dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'événement correspondant,
- pour l'envoi d'une demande unique d'abonnement à la newsletter de La Maison de la Pierre (formulaire à remplir et case à cocher pour acceptation)

Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 « Informatique et liberté », l'acheteur peut exercer son droit d'accès aux données (opposition, limitation, modification, effacement, portabilité et transfert) le concernant et les faire rectifier en contactant MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE 22 rue Jean Jaurès 60740 Saint-Maximin Tél : 03 44 61 18 54 [bienvenue@maisondelapierre-oise.fr](mailto:bienvenue@maisondelapierre-oise.fr)

### MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE

> 22 rue Jean Jaurès 60740 Saint-Maximin

03 44 61 18 54 | [contact@maisonpierre-oise.fr](mailto:contact@maisonpierre-oise.fr)

[www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr) | [f](https://www.facebook.com/maisondelapierresudoise)/maisondelapierresudoise

## ARTICLE 12 – LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Afin de lutter contre la fraude, notamment par carte bancaire, La Maison de la Pierre se réserve le droit d'utiliser les données personnelles de l'acheteur pour le contacter, lui demander la communication de sa pièce d'identité et, le cas échéant, d'annuler le(s) billet(s) commandé(s).

## ARTICLE 13 – RÈGLEMENT DES LITIGES

Pour toute information ou pour effectuer une commande par téléphone ou si vous avez une question suite à une commande, vous pouvez contacter MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE Tél : 03 44 61 18 54

Les ventes de billets effectuées sur le site Internet de La Maison de la Pierre sont soumises à la loi française. Tout litige sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français.

Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat passé entre La Maison de la Pierre et l'acheteur, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence des Tribunaux compétents.

## ARTICLE 14 – CONDITIONS PARTICULIERES DE LA MAISON DE LA PIERRE

14.1 – Certaines activités sont soumises à une condition d'âge minimal. La Maison de la pierre se réserve le droit de demander une pièce d'identité pour vérifier l'âge de la personne.

14.2 – Chaque participant est informé avant l'activité par le personnel des règles de l'activité, par la suite, chaque personne participe à l'activité à ses propres risques. La Maison de la pierre ne pourrait être tenue responsable des dommages (corporels ou matériels) commis en ne suivant pas les règles par une mauvaise utilisation d'objet dans l'espace d'activité ou par des objets dans ce même espace.

14.4 – Les participants sont tenus de maintenir l'espace d'activité et l'intégralité de ses équipements en bon état et de l'utiliser conformément à l'usage prévu. De ce fait, L'acheteur reconnaît au Contrat que toute dégradation intentionnelle ou causée par une manipulation non autorisée de la salle et de ses équipements fera l'objet d'une refacturation quel que soit l'auteur de la dégradation.

Par ailleurs, chaque participant est tenu d'utiliser l'espace d'activité et ses équipements de sorte à n'occasionner ou risquer de n'occasionner aucun dommage aux autres participants, aux locaux, aux personnels et aux matériels de la Maison de la pierre.

Durant toute sa présence au sein des locaux de la Maison de la pierre, chaque participant s'engage à se comporter de façon respectable, à se conformer aux règles et à coopérer avec le personnel de la Maison de la pierre. À ce titre, la Maison de la pierre ne tolère aucune forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique, sous forme de harcèlement ou d'intimidation envers les salariés et se réserve ainsi le droit de refuser l'accès aux locaux à toute personne dont le comportement s'apparenterait aux éléments cités précédemment. La Maison de la pierre se réserve également le droit de refuser l'accès à toute personne sous l'influence de l'alcool ou de drogues, et ce, par mesure de sécurité pour ladite personne et l'ensemble des personnes se trouvant dans les locaux de la Maison de la pierre. Pour toutes les conditions mentionnées ci-dessus, l'interdiction d'accès ne donne droit à aucune indemnité ou remboursement.

14.5 – Les personnes présentant un handicap : visuel, auditif, moteur, peuvent accéder aux installations.

Pour des aspects d'organisation interne et d'accessibilité, il est nécessaire de préciser le type de handicap lors de la réservation.

### MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE

> 22 rue Jean Jaurès 60740 Saint-Maximin

03 44 61 18 54 | [contact@maisonpierre-oise.fr](mailto:contact@maisonpierre-oise.fr)

[www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr) | [f/maisondelapierresudoise](https://www.facebook.com/maisondelapierresudoise)